



# MASTER GÉOGRAPHIE, AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT

**PARCOURS TERRITOIRES EN TRANSITION : MÉTIERS DU DIAGNOSTIC, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL**

## DIPLÔME NATIONAL

### niveau de diplôme

Grade de Master (Bac+5)

### durée

2 années

### lieu-x de formation

Caen

### crédit ECTS

120

### CONTACT

Université de Caen Normandie  
UFR SEGGAT · Sciences  
économiques, de gestion, de  
géographie et d'aménagement  
des territoires

Esplanade de la Paix · CS 14032 ·  
14032 Caen Cedex 5

Responsable de la formation :  
Olivier Cantat, maître de  
conférences-HDR (02 31 56 60  
46)

Co-responsables : Michaël  
Bermond, maître de conférences  
et Maxime Marie, maître de  
conférences

Responsable administrative :  
Céline Riboulet (02 31 56 54 64)

[ufr-seggat.unicaen.fr/](http://ufr-seggat.unicaen.fr/)

Le parcours territoires en transition du Master GAED (géographie, aménagement, environnement, développement) s'adresse aux étudiants souhaitant se diriger vers les métiers de l'ingénierie territoriale et du développement local en milieu urbain, périurbain et rural dans un contexte de transitions multiples (sociodémographique, climatique, agro-écologique, énergétique, ...) et de réformes récentes de l'action publique (loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 ; loi NOTRe sur la nouvelle organisation territoriale de la République en 2015 ; loi LTECV sur la transition énergétique pour la croissance verte en 2015 ; Plan climat visant la neutralité carbone en 2017 ; Loi EGalim en 2018...). La formation offre la possibilité de poursuivre en Doctorat de géographie.

## MÉTIERIS VISÉS

Chargé.e de mission développement territorial/durable (polyvalent ou spécialisé).

Chargé.e de projet en aménagement du territoire.

Chargé.e d'études territoriales.

Chargé.e de mission SIG - évaluation.

## COMPÉTENCES ACQUISES

La formation s'appuie prioritairement sur les référentiels de compétences suivants :

- Code ROME K1404 « mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics » en ciblant plus particulièrement les métiers « chargé/chargée de mission développement territorial »,
- Code ROME K1802 « développement local » en ciblant plus particulièrement les métiers « chargé/chargée de mission développement local » ou « chargé/chargée de projet en aménagement du territoire ».

Principales compétences acquises :

- Réaliser un diagnostic de territoire,
- Décliner les décisions des élus en projet,
- Déterminer les objectifs d'un projet de territoire et les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à sa réalisation,
- Impulser, animer et évaluer un projet au niveau local ou national.

## POURSUITE D'ÉTUDES

Possibilité de poursuite d'étude vers un Doctorat de géographie (école doctorale ED 556 HSRT).

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Le parcours « territoires en transition : métiers du diagnostic, de l'aménagement et du développement local » vise à l'acquisition de compétences permettant aux futurs professionnels d'associer expertise des procédures d'aménagement/ développement local et réflexions sur les enjeux territoriaux des espaces en transition. La formation dispensée vise l'acquisition de connaissances théoriques, méthodologiques et appliquées dans les domaines suivants :

- Géographie sociale & économique,
- Outils de planification territoriale,
- Dispositifs et acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme,
- Montage et gestion de projet,
- Communication et mise en situation professionnelle,
- Droit des collectivités,
- Méthodologie du diagnostic territorial et de l'enquête de terrain,

- Système d'information géographique et gestion de bases de données,
- Analyse géo-statistique,
- Projet tuteuré, ateliers de terrain.

Des modules d'enseignements thématiques portent plus précisément sur :

- Habitats et politiques du logement,
- Développement local et métropolisation,
- Inégalités, actions publiques et développement social,
- Projets agri-alimentaires de territoire,
- Tourisme, loisirs et développement local.

Le second semestre de la première année de Master est consacré à la réalisation d'un mémoire de recherche personnel. Le second semestre de la seconde année de Master est consacré à la réalisation d'un stage professionnel ou à la rédaction d'un projet de thèse.

## ADMISSION · INSCRIPTION

### NIVEAU DE RECRUTEMENT

**Bac+3**

### CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès au parcours « territoires en transition » est ouvert à tous candidats titulaires d'un diplôme (général ou pro) de niveau bac+3 préférentiellement dans le domaine des sciences humaines et sociales (géographie, sociologie, économie, droit, langues...).

Recrutement sur dossier et entretien.

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION : CANDIDATURE

#### **Année universitaire 2024/2025**

En formation initiale ou en alternance, les candidatures en première année de master se font sur la plateforme nationale de candidature [monmaster.gouv.fr](https://monmaster.gouv.fr) du 26 février au 24 mars 2024 (phase principale) et du 25 juin au 31 juillet 2024 (phase complémentaire, en cas de places vacantes).

Vous souhaitez reprendre des études en formation continue, faire valider une expérience professionnelle pour être admis en master ou vous relevez de la procédure Études en France, consultez dès à présent la plateforme [eCandidat](https://eCandidat.gouv.fr) pour prendre connaissance des différents calendriers de dépôts de candidatures.